



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## Renault Véhicules Industriels

Question au Gouvernement n° 2084

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. André Gerin.

M. André Gerin. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

Renault a lâché l'industrie du poids lourd, RVI-Mack, USA. Les propos rassurants de Louis Schweitzer ne doivent tromper personne, il manipule et est pris en flagrant délit de mensonge. (Exclamations sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) En vingt ans, on aura supprimé 75 % des effectifs, 100 000 emplois directs et indirects dans des PME-PMI sinistrées. Les forges ont été fermées, les fonderies devraient suivre et l'usine de Vénissieux est menacée à court terme. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Patrick Devedjian. Et les diligences ?

M. André Gerin. Volvo annonce la couleur, avec la création d'un groupe mondial regroupant Mitsubishi, Scania et peut-être Nissan Diesel. Pour Volvo, c'est clair: « Cette transaction boursière est faite pour créer une valeur ajoutée pour les actionnaires. »

Monsieur le secrétaire d'Etat, le Gouvernement a le pouvoir de dire non au conseil d'administration de la régie Renault, de dire non pour endiguer ce pétainisme industriel (Murmures sur divers bancs), pour arrêter de sacrifier la politique industrielle de la France.

Les trois priorités énoncées par le Premier ministre pour la présidence européenne, croissance, progrès social, citoyenneté, sont au coeur du sujet.

Oui, on peut faire autrement et je ferai trois propositions.

Engageons, à l'initiative du Gouvernement, un projet industriel audacieux et d'envergure en créant un consortium européen du poids lourd, avec une coopération mutuellement avantageuse, un consortium type Airbus, où chaque pays et chaque entreprise préserverait son identité; cela pourrait être vrai pour RVI-Volvo. Deuxièmement, ouvrons un débat national sur l'ambition industrielle de la France.

Troisièmement, lançons une consultation sans délai avec les syndicats, les élus, les salariés, les cadres en particulier, qui, leurrés, amers, désabusés, ont le sentiment d'avoir été trahis ces vingt dernières années. (« C'est long ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. Monsieur Gerin, pouvez-vous conclure ?

M. André Gerin. Monsieur le secrétaire d'Etat, ces trois propositions appellent de la part du Gouvernement un volontarisme politique. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. Jean-Louis Debré. Combien de temps a-t-il parlé ?

M. le président. Deux minutes quarante-sept, monsieur Debré.

M. Michel Herbillon. Quand c'est la majorité, il n'y a pas de problème !

M. François Vannson. Deux poids, deux mesures !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Monsieur le député, nous ne pouvons en effet nous satisfaire de propos rassurants, quels qu'ils soient, et les actionnaires ne sont pas les seuls à devoir être rassurés.

L'opération Renault-Volvo ne doit pas se faire, c'est l'intime conviction du Gouvernement, au détriment de

l'emploi et de l'identité industrielle française.

Renault a garanti que l'emploi serait maintenu et qu'il n'y aurait pas de changement de statut des salariés chez RVI. Mais, vous avez raison, il faut s'en assurer avec soin. Par ailleurs, Volvo et Renault Véhicules Industriels doivent conserver leur identité, leur marque, leurs sites de montage respectifs. Le Gouvernement sera très exigeant quant au respect de ces engagements.

M. Yves Nicolin. Baratin !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. Il est en effet indispensable, pour que le projet de rapprochement se réalise, qu'il n'ait aucun effet négatif sur l'emploi et sur le devenir des sites français.

Comme vous le souhaitez, ce projet doit impérativement donner lieu à un débat approfondi, transparent, prospectif et loyal, entre la direction, les organisations syndicales et les salariés.

M. Yves Nicolin. Baratin !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. Je demande à Renault de mener ce débat, dans les meilleurs délais, dans le cadre des instances représentatives du personnel.

M. François Loncle. Il est grand temps !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. Nous serons également vigilants sur le bon déroulement de cette phase de concertation et c'est dans ces conditions, et dans ces conditions seulement, que l'on pourra se féliciter, si elle se fait, de la constitution, riche de complémentarités, du deuxième constructeur mondial de camions.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Yves Nicolin. Baratin !

M. le président. J'indique que l'intervention de M. Gerin n'a duré que deux minutes quarante-sept contre cinq minutes pour M. Herbillon. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Sans doute, des questions paraissent longues à entendre (Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants)...

M. François Goulard. Tout à fait, monsieur le président !

M. le président. ... à certains - je n'exprime évidemment pas une opinion personnelle - mais le chronomètre est un juge impartial.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Gerin](#)

**Circonscription :** Rhône (14<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2084

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mai 2000, page 3953

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 mai 2000